

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 janvier 2010

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 18 janvier 2010, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry, Maire ; MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mme Sandrine Menduni, Mme Nicole Oleï, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Adjoint ; Mme Martine Donnet, M. Eric Arnol, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : M. Bouhet pour M. Uhry
M. Arnal pour M. Minard
Mme Donnet pour Mme Pugnale
M. Arnol pour M. Sirand.

Secrétaire de séance : M. Sirand

Le compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2009 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec quatre pouvoirs de MM Bouhet et Arnal, de Mme Donnet et de M. Arnol.

FINANCES

Présentés par M. le Maire,

- Le taux fixé à 100% de l'indemnité de conseil versée au receveur municipal
- Le montant des vacations funéraires fixé à 23 € l'unité,
- Le principe d'autoriser le Conseil Municipal à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

PERSONNEL

Présentée par M. le Maire,

- La création d'un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps incomplet à compter du 1^{er} janvier 2010.

DIVERS

Présentée par M. le Maire,

- La prolongation des tarifs du restaurant scolaire jusqu'au 12 février 2010.

INFORMATION

Dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, signature :

- avec la mairie d'Herbeys, d'une convention pour le déneigement de la voirie communale du hameau de Romage
- avec l'entreprise LANSARD sise 59, avenue d'Echirrolles 38320 EYBENS :
 - ⇒ d'un contrat d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux
 - ⇒ d'un avenant n°1 au contrat de maintenance des installations chauffage de l'atelier bois, du local poterie et de la salle Camille Claudel
 - ⇒ d'un avenant n° 2 au contrat de maintenance des installations chauffage de la salle du 8 Mai 45,
- d'une renonciation à l'exercice du droit de préemption sur la déclaration d'intention d'aliéner déposée pour un bien cadastré AC77 et AC78 au prix de 450 000 €
- avec la société Vercors Restauration d'un avenant n°1 prolongeant jusqu'au 31 janvier 2010 le contrat de fourniture de repas au restaurant scolaire
- avec l'Association départementale des Francas de l'Isère, d'un avenant n° 3 prolongeant jusqu'au 28 février 2010 la convention d'objectifs.

Ce compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du conseil municipal